



République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
26 avril 2021

Séance du 30/04/2021

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt-et-un et le trente avril, à 17 heures 00, le conseil municipal de
MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
9

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Sandra BIANCARELLI,
Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Isabelle MAZOYER, Christian MICHEL, Marie
MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
10

Représentés : Michel HERNANDEZ

Excusés : Dominique ARCIDIACONO

Absents :

Secrétaire de séance : Véronique NICOLLET

Délibération n°D_2021_029

Attribution des subventions aux associations pour l'année 2021

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les demandes de subventions
reçues en mairie pour l'année 2021.

* coopérative scolaire de l'école de Cruis	448€
* amicale du personnel du Val de Durance	300€
* amicale des pompiers de Peyruis	700€
* secouristes protection civile St Auban sollicité (150€ mandatés en 2020)	pas de montant
* association canine sisteronaise (adhésion obligatoire chenil)	460€
* groupement départemental des lieutenants de l'ouvèterie	100€
* association des paralysés de France sollicité (150€ mandatés en 2020)	pas de montant
* secours populaire français délégation 04	pas de montant
* AMF Téléthon sollicité	pas de montant
* association sportive collège camille Reymond Casa	33€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

* coopérative scolaire de l'école de Cruis	450€
* amicale du personnel du Val de Durance	300€
* amicale des pompiers de Peyruis	700€
* secouristes protection civile St Auban	150€
* association canine sisteronaise (adhésion obligatoire chenil)	300€
* groupement départemental des lieutenants de l'ouvèterie	150€
* association des paralysés de France	150€
* secours populaire français délégation 04	100€
* AMF Téléthon	100€



- * association sportive collège camille Reymond Casa 33€
- * association de ligue contre le cancer comité 04 100€

- **DIT** que les crédits ont été inscrits au budget principal 2021

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA



RF DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/05/2021 004-210401097-20210430-D_2021_029-DE